ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

revalorisation des métiers du secteur de la dépendance

Question au Gouvernement n° 2364

Texte de la question

REVALORISATION DES MÉTIERS DU SECTEUR DE LA DÉPENDANCE

M. le président. La parole est à Mme Annie Vidal.

Mme Annie Vidal. Madame la ministre des solidarités et de la santé, il y a un an, les gilets jaunes envahissaient les ronds-points, portant nombre de revendications et d'inquiétudes, parmi elles la crainte des vieux jours, tant pour leurs parents que pour eux-mêmes. À l'issue du Grand débat national, le Président de la République s'est engagé à prendre en compte la question de la dépendance.

Depuis deux ans, de nombreux travaux ont été conduits à la demande du Gouvernement : je pense notamment au rapport de Denis Piveteau et d'Alice Casagrande sur la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance, et à celui de Dominique Libault, rendu en mars 2019 à la suite d'une large concertation mobilisant un très grand nombre de personnes de tous horizons, et intitulé Grand âge, le temps d'agir.

Le 23 octobre, en présence du Premier ministre, vous avez présenté, avec Mme Sophie Cluzel, la stratégie de mobilisation et de soutien aux proches aidants. Mardi dernier, Mme Myriam El Khomri et son équipe ont proposé un plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge. Tous ces travaux témoignent d'un fort engagement sur ces questions : ils formulent des propositions pour répondre aux attentes et aux besoins des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie, mais aussi pour répondre aux professionnels du secteur, qu'ils travaillent dans un établissement ou à domicile, et sans qui nous ne pourrions rien faire. Il s'agit de propositions pragmatiques pour changer leur quotidien. Tous ces travaux sont animés de la même ambition, celle « d'une société plus attentive et solidaire », pour reprendre les mots du Premier ministre.

Aussi, madame la ministre, alors que le projet de loi sur le grand âge et l'autonomie est attendu pour la fin de l'année, le Gouvernement saura-t-il trouver les moyens de cette ambition ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Un député du groupe LR . Et de l'aide médicale de l'État !

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé.* Je vous remercie, madame la députée, pour votre question et votre engagement de longue date sur ces sujets.

Comme vous le savez, j'ai confié le 3 juillet dernier à Mme Myriam El Khomri l'élaboration d'un rapport sur l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie. Elle m'a rendu, la semaine dernière, un rapport de très grande qualité, qui dresse le constat, partagé par tous les professionnels du secteur, d'un morcellement de ces

métiers, de l'incapacité à recruter et du défaut de vocation.

Pourtant, nombreux sont les jeunes qui souhaitent exercer des métiers qui aient du sens. En outre, ces professions sont non délocalisables. Les évolutions démographiques des vingt prochaines années nous imposent de restaurer l'attractivité de ces métiers d'avenir.

Nous avons retenu trois axes de travail : la revalorisation, y compris financière, des métiers, la révision complète de la formation initiale et continue des futurs acteurs du grand âge, enfin, l'objectif de disposer de budgets à long terme pour le maintien à domicile, qui répond au désir des Français.

Avec Muriel Pénicaud, ministre du travail, nous avons prévu de lancer une grande conférence sociale sur les métiers du grand âge, d'ici à la fin de l'année.

L'application de ces dispositions requiert l'adhésion et le volontarisme de nombreux acteurs, au premier rang desquels figurent les conseils départementaux, les partenaires sociaux et les fédérations d'employeurs. Les recommandations issues de cette conférence et le déploiement des réformes souhaitées seront intégrés au plan sur le grand âge et l'autonomie, qui sera présenté à la fin de l'année. Il s'agit d'un engagement majeur du Gouvernement. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : Mme Annie Vidal
Circonscription : Seine-Maritime (2e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2364
Rubrique : Professions et activités sociales
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 novembre 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 2019